

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 26 janvier 2015 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller général de la Meuse, Président,
- M. Denis STOLF, maire de Treveray, vice-président,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller général de la Haute-Marne, trésorier,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- M. Daniel RUHLAND, conseiller général de la Meuse,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Henri FRANÇOIS, commune de Saudron,
- Mme Claire PEUREUX, commune de Paroy sur Saulx,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, CFTC,
- M. Jacques LERAY, CEDRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- M. Patrick NAUDIN, représentant le Préfet de la Meuse,
- M. Jean-Michel FERAT, Autorité de Sûreté Nucléaire,
- Mme Martine HURAUT, représentant M. BAILLET, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, Mme Sandrine JEANDITPANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55.

Etaient excusés :

- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Christian DUBOIS, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Daniel LHUILLIER, maire d'Abainville,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Pierre SUCK, commune de Lézeville.

1) Approbation du PV du CA du 15 décembre 2014

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 juin 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Programme d'activités 2015

M. CANOVA indique que le projet de programme présenté peut être modifié, y compris en cours d'année. Au-delà des activités habituelles, les travaux des commissions vont être définis de manière plus précise.

La commission « Communication » va réfléchir à la réalisation d'une campagne de notoriété, en commençant par l'insertion d'un questionnaire dans la Lettre du CLIS.

La commission « Environnement-Santé » continue la démarche visant à la mise en œuvre d'un état de référence sanitaire, avec la rencontre prochaine des représentants des ARS. Une visite de l'écothèque pourrait être envisagée.

La commission « Réversibilité » doit rencontrer des représentants de l'IRSN pour obtenir des informations sur les matériaux. Il est également prévu, en mars puis juin, des échanges avec l'ANDRA, qui prépare un dossier sur les options techniques de récupérabilité.

La commission « Localisation » souhaite orienter ses travaux vers les questions d'aménagement du territoire (M. LERAY estime que ces travaux doivent tenir compte de la possibilité que le stockage ne se réalise pas). Une réunion aura lieu en mars, au cours de laquelle l'ANDRA présentera des éléments relatifs à l'impact du stockage en terme d'infrastructures.

Les membres du CA s'interrogent sur le rôle possible du CLIS dans ce domaine. S'agit-il simplement d'être informé, ou de relayer l'information, ou encore de faire des propositions.

Une relance des réunions publiques (avec projection du film) dans les communes de la zone de transposition sera effectuée. Suite aux observations de M. CORRIER, il est confirmé que cela ne se limite pas à ces seules communes ; à cet effet, une newsletter sera diffusée pour faire part de cette initiative le plus largement possible.

Concernant les visites, sont ajoutés les sites de Saudron (CEA, Syndièse) et de Velaines (EDF). Pour les déplacements à l'étranger, il pourrait être intéressant de se rendre au Nouveau-Mexique (USA), où se situe le WIPP. M. LERAY propose, pour les mêmes raisons (sites de stockage souterrain en activité où les choses ne se passent pas comme prévu), une visite à Asse (Allemagne). Il s'agirait dans les deux cas de rencontrer des experts, les sites n'étant pas accessibles.

M. JAQUET demande à M. FERAT de se renseigner sur la possible participation du CLIS aux travaux du PNGMDR (Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs). Ce dernier confirme que l'ASN proposera prochainement aux membres du CLIS une formation sur son rôle, sur le modèle de la journée de formation organisée avec l'ANDRA en décembre 2014.

M. CANOVA rappelle que, dans le cadre de la démarche conjointe CLIS/ANCCLI/IRSN, un séminaire sera organisé les 9 et 10 avril à Paris, sur les risques associés à l'exploitation d'un stockage géologique (co-activité, incendie, explosion, confinement des colis, en se référant au cas du WIPP). Les membres du CLIS recevront prochainement le programme définitif.

3) Questions diverses

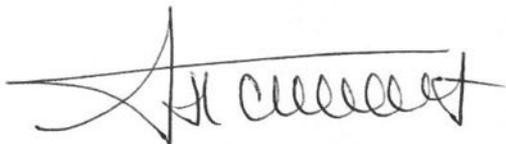
- M. CANOVA évoque la réponse de M. le Préfet au courrier demandant des informations sur la plate-forme de Void-Vacon. Il donne les références réglementaires tout en soulignant que la demande du CLIS n'est pas de son ressort. MM. CORRIER et LHERITIER s'étonnent de cette réponse laconique et s'interrogent sur l'organisme compétent pour obtenir des informations.

- Mme HURAUT indique que l'ANDRA fournira sous trois semaines un tableau, à jour au 31/12/14, des acquisitions foncières de l'ANDRA, ou des SAFER pour le compte de l'ANDRA dans le secteur. Elle ne dispose pas pour le moment d'éléments de réponse concernant l'acquisition de 700 ha de forêts à Prez-sous-la-Fauche. En réponse à M. LHERITIER, M. ANTOINE confirme que la vente à l'ANDRA du bois de la Caisse (territoire communal de Bonnet) par le Conseil Général de la Meuse est bien en cours (compromis signé).

- M. LORCIN signale l'intérêt de deux médecins nancéiens (médecine nucléaire) pour les travaux du CLIS. M. CANOVA confirme qu'ils peuvent dans un premier temps participer aux activités de la commission « Environnement-Santé ». Il ajoute que les élections départementales vont entraîner de nouveaux changements parmi les membres du CLIS et donc un nouvel arrêté préfectoral de désignation. Il faudrait en profiter pour compléter le collège des personnalités qualifiées (une place de libre aujourd'hui, peut-être deux si M. LIEHN confirme qu'il ne souhaite plus être membre). Il invite les membres du CA à y réfléchir et rencontrera M. le Préfet pour en discuter.
- M. CANOVA propose que le prochain CA ait lieu avant les élections départementales, afin d'adopter l'arrêté des comptes le plus tôt possible. Une date sera choisie début mars.

A Bure, le 3 mars 2015

Le Président du Comité,



Jean-Louis CANOVA

Le Vice-Président du Comité,



Denis STOLF